

LES MODALITES D'ACCUEIL DES USAGERS DANS LES CENTRES DES FINANCES PUBLIQUES DES HAUTES-ALPES EVOLUENT à compter du 1^{er} novembre 2019.



L'accueil personnalisé sur rendez-vous :

- sur certaines plages horaires pour les usagers particuliers
- généralisé pour les professionnels

Service des Impôts des Particuliers de BRIANÇON		
	Matin	Après-midi
Lundi		13h30/16h00
Mardi	8h30/11h30	13h30/16h00
Mercredi	8h30/11h30	13h30/16h00
Jeudi		13h30/16h00
Vendredi	8h30/11h30	13h30/16h00

Service des Impôts des Particuliers d'EMBRUN		
	Matin	Après-midi
Lundi	8h30/12H00	
Mardi	8h30/12H00	
Mercredi	8h30/12H00	
Jeudi	8h30/12H00	
Vendredi	8h30/12H00	

Service des Impôts des Particuliers de GAP		
	Matin	Après-midi
Lundi	8h30/11h30	13h30/16h00
Mardi	8h30/11h30	13h30/16h00
Mercredi	8h30/11h30	13h30/16h00
Jeudi	Fermé au public	
Vendredi	8h30/11h30	13h30/16h00

Légende
Uniquement sur rendez-vous
Avec ou sans rendez-vous
Sans rendez-vous

Deux types de rendez-vous sont proposés : un rendez-vous au guichet ou un rendez-vous téléphonique (l'utilisateur est rappelé par l'agent des finances publiques à l'heure du rendez-vous).

Les usagers peuvent demander un rendez-vous :

- sur le site impots.gouv.fr, depuis leur espace particulier, professionnel ou via la rubrique « Contact » (en bas de la page d'accueil du site). L'espace particulier permet un pré remplissage des données personnelles, un accès direct aux services gestionnaires et une gestion des rendez-vous (historique, annulation, replanification) ;
- par téléphone en appelant leur service de rattachement,
- au guichet de leur centre des Finances Publiques.

Les usagers peuvent être accompagnés sur les ordinateurs mis à leur disposition dans les halls des centres des Finances Publiques, afin de se familiariser avec les démarches en ligne de la DGFIP.